

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2913

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 12

- I. – Supprimer les alinéas 37 à 45.
- II. – En conséquence, supprimer les alinéas 47 et 48.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement tirant les conséquences de l'amendement prévoyant l'insertion, à l'article 11 du présent projet de loi, des précisions et coordinations relatives au taux de certains prélèvements et retenues à la source figurant actuellement à l'article 12.